

Plan d'actions régional 2026

Grand Est

EN BREF



**L'Anfh Grand-Est a construit
son plan d'actions régional autour
de soixante-dix thématiques
de formation qui seront déployées
sur les 3 territoires de la région.**

AXE 1

Évolution des organisations, des métiers, des techniques et des compétences

> Travailler avec l'intelligence artificielle 

| 1.01 | 1 jour

> Comment allier le numérique avec ses pratiques professionnelles ?  

| 1.02 | 4 jours

> Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans la FPH : Comprendre, repérer les situations de violences sexistes, sexuelle

| 1.03 | 1 jour

> Le travail de nuit

| 1.04 | 2 jours

> Design thinking

| 1.05 | 2 jours

> Les fondamentaux du développement durable et de la RSE

| 1.06 | 2 jours

> Pilotage financier des instituts de formation des paramédicaux

| 1.07 | 2 jours

AXE 2

Ressources humaines et qualité de vie au travail

> Développer ses compétences relationnelles pour contribuer au collectif de travail

| 2.01 | 3 jours

> Communiquer avec bienveillance et assertivité en équipe | 2.02 | 2 jours

> Process com'  | 2.03 | 2 jours

> Atouts d'une équipe intergénérationnelle : comment bien travailler ensemble ? 

| 2.04 | 2 jours

> Organiser son travail pour gérer son temps

| 2.05 | 2 jours

> Organisation du temps de travail et méthodologie de construction des cycles de travail | 2.06 | 2 jours

> Gestion des incivilités, de l'agressivité et de la violence | 2.07 | 2 jours

AXE 3

Encadrement et management des équipes

> Être responsable d'équipe : débiter en management, les fondamentaux de l'encadrement d'équipe 

| 3.01 | 4 jours

> Éthique et posture de l'encadrant 

| 3.02 | 1 jour

> Mobiliser et motiver les équipes

| 3.03 | 2 jours

> Gestion des situations difficiles 

| 3.04 | 3 jours

> Gestion et conduite de projets 

| 3.05 | 3 jours

 Accessible aux médecins

 Nouveauté

AXE 4

Accompagnement et prise en charge en services de soins

- > Communication thérapeutique : améliorer sa communication et la relation de soin 📄 🧠 | 4.01 | 3 jours
- > Améliorer la communication dans la relation entre les professionnels et les soignés, les familles, les proches et les aidants 🧠 | 4.02 | 2 jours
- > Prise en charge de la douleur : sensibilisation | 4.03 | 2 jours
- > Prise en charge de la douleur : perfectionnement | 4.04 | 2 jours
- > Prise en charge palliative dont l'accompagnement de la fin de vie 📄 🧠 | 4.05 | 3 jours
- > Découvrir les enjeux et évoquer le don d'organes et de tissus 📄 🧠 | 4.06 | 1 jour
- > Annonce et accompagnement d'une mauvaise nouvelle médicale 🧠 | 4.07 | 3 jours
- > Appréhender la mort dans le cadre professionnel | 4.08 | 2 jours
- > Évaluer et orienter les personnes repérées comme étant à risque suicidaire | 4.09 | 2 jours

AXE 5

Accompagnement et prise en charge des publics accueillis

- > Soutien à la parentalité | 5.01 | 2 jours
- > Le pouvoir d'agir 📄 | 5.02 | 3 jours
- > L'adolescent : le comprendre pour mieux le prendre en charge | 5.03 | 2 jours
- > Identité de genre et orientation sexuelle à l'adolescence | 5.04 | 2 jours
- > Contribuer à la santé et à la protection des enfants 📄 🧠 | 5.05 | 2 jours
- > Les troubles du neurodéveloppement 📄 | 5.06 | 2 jours
- > Tous concernés par le psychotraumatisme : repérer, évaluer et orienter des patients enfants et adolescents | 5.07 | 2 jours
- > Tous concernés par le psychotraumatisme : repérer, évaluer et orienter les publics adultes | 5.08 | 2 jours
- > Repérage et prise en charge des victimes de violences conjugales et intrafamiliales 🧠 | 5.09 | 3 jours
- > Accueillir dans nos établissements les personnes transgenre et non-binaire 📄 🧠 | 5.10 | 3 jours

AXE 6

Accompagnement et prise en charge du grand âge et du handicap

- > Méthodologie et construction d'un projet de vie individualisé en établissement social ou médico-social 🧠 | 6.01 | 2 jours
- > Bientraitance de la personne accueillie 📄 | 6.02 | 2 jours
- > Développer le bien-être grâce à la stimulation sensorielle | 6.03 | 4 jours

> Mieux comprendre la personne âgée par la méthode de simulateur en vieillissement 🧑🏻 | 6.04 | 1 jour

> Textures modifiées en cuisine et manger-mains 🍴 | 6.05 | 3 jours

> Prise en charge des troubles de la déglutition | 6.06 | 2 jours

> Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en EHPAD | 6.07 | 3 jours

> Circuit du médicament en EHPAD 🧑🏻 | 6.08

> Prise en charge des troubles psychiatriques en EHPAD 🧑🏻 | 6.09 | 3 jours

> Les troubles du spectre autistique | 6.10

> Identifier et accompagner les proches aidants, initier des actions auprès de ces publics et de partenaires extérieurs 🧑🏻 | 6.11 | 3 jours

AXE 7

Droit, éthique et gestion des risques

> Conduite en toute sécurité et écoresponsable 🍴 🧑🏻 | 7.01 | 2 jours

> Prévention des erreurs médicamenteuses 🧑🏻 | 7.02

> Les méthodes de transmission écrites et orales 🍴 | 7.03 | 2 jours

> Identitovigilance 🧑🏻 | 7.04 | 2 jours

> Les droits des patients et des résidents | 7.05 | 2 jours

> Éthique et décision dans le soin | 7.06 | 3 jours

> Hygiène et HACCP en restauration collective | 7.07 | 2 jours

> Nettoyage et hygiène des locaux en institution | 7.08 | 2 jours

> Place et rôle des représentants des usagers dans les services de soin | 7.09 | 2 jours

AXE 8

Formations à destination des personnels médicaux

> Parcours manager médical

Module 1 – Positionnement (en distanciel) 🧑🏻 | 8.01 | 45 minutes

Module 2 – La gouvernance hospitalière 🧑🏻 | 8.02 | 2 jours

Module 3 – Comprendre le rôle et la place du médecin manager dans la relation managériale individuelle et collective 🧑🏻 | 8.03 | 4 jours

Module 4 – Apprendre à anticiper et gérer les conflits 🧑🏻 | 8.04 | 2 jours

Module 5 – Identifier les leviers pour créer les conditions d'une meilleure qualité de vie et conditions de travail tout en sachant reconnaître et identifier les risques psychosociaux 🧑🏻 | 8.05 | 2 jours

Module 6 (optionnel) – Thème à définir et coconstruire avec le groupe 🧑🏻 | 8.06 | 2 jours

> Entretien professionnel annuel des médecins 🧑🏻 | 8.07 | 1 jour

> Repérage, diagnostic et prise en charge de l'endométriose

Module 1 – Diagnostic 🧑🏻 | 8.08 | 1 jour

Module 2 – Prise en charge 🧑🏻 | 8.09 | 1 jour

> Médecin-manager :

Comment inspirer une dynamique d'équipe confiante, sereine et efficace ? 🧑🏻 | 8.10 | 2 jours

> Médecin-manager :

Comment prévenir et faire face aux situations conflictuelles en milieu hospitalier ? 🧑🏻 | 8.11 | 1 jour

> Formation au français pour les médecins peu francophones - Niveau CECRL A2 à B1 ou B1 à B2 - Parcours certifiant 🧑🏻 | 8.12 | 130 heures

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les Actions de formation régionales (AFR)

- > L'Anfh propose aux établissements adhérents un panel d'actions de formation régionales. Ces thématiques correspondent aux **remontées des besoins** de formation communes aux trois territoires : Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine.
- > Elles font l'objet d'une mise en concurrence des organismes de formation par le biais d'un appel d'offres selon les procédures d'achat de l'Anfh (code de la commande publique).
- > Les frais pédagogiques ainsi que les frais de restauration (déjeuner pris en commun) sont financés sur les fonds mutualisés.

Modalités d'inscription

Le retour des inscriptions à votre délégation territoriale doit se faire par e-mail sous les conditions suivantes :

- > Avant le mois de **novembre 2025** pour les formations organisées lors du premier semestre de l'année 2026 ;
- > Avant le mois de **juin 2026** pour les formations du second semestre de l'année 2026 ;
- > L'établissement devra confirmer l'inscription nominative **au minimum deux mois** avant le début de la formation ;
- > **Lieu et calendrier** : voir en annexe à partir de la page 108, les **tableaux de planification**. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre délégation territoriale.

Désistement tardif

Sera considérée comme désistement tardif, la non-participation d'un agent inscrit qui survient dans le mois précédent le premier jour de la formation. Il convient à l'établissement de procéder à sa substitution et de communiquer le nom et le grade du remplaçant au minimum trois semaines avant le début de la formation.

Dans le cas où le remplacement ne peut être assuré, l'Anfh pourra proposer la place devenue vacante à un autre établissement.

Modalités d'inscription pour le personnel médical

L'établissement doit être adhérent au titre du DPCM.

- > Pour les formations pluri-professionnelles ouvertes au personnel médical :

La participation de professionnels médicaux sera imputée sur l'enveloppe DPC NPAP au prorata du nombre de participants.

- > Pour les formations dédiées exclusivement au personnel médical :

La participation des professionnels médicaux sera financée au titre des fonds nationaux dans la limite de l'enveloppe disponible.

Pour tous renseignements et inscriptions

- > Vous adresser au service de formation continue de votre établissement.
- > Vous adresser à votre délégation Anfh :

Alsace

Marion HILBIG

- > 03 88 21 47 03
- > m.hilbig@anhf.fr

Lorraine

Marie-Christine

- ANTOINE**
- > 03 83 15 17 34
- > mc.antoinne@anhf.fr

Champagne-Ardenne

Blandine

BOURGUIGNON

- > 03 26 87 78 26
- > b.bourguignon@anhf.fr

Sylvie LAMBEAUX

- > 03 26 87 78 22
- > s.lambeaux@anhf.fr

Florence JUPILLE

- > 03 83 15 64 33
- > f.jupille@anhf.fr

LES DISPOSITIFS D'APPUI AUX ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS : contacter votre délégation

L'Anfh Grand Est propose à ses établissements un ensemble d'outils et de services visant à les accompagner sur des thématiques spécifiques et d'actualité.

Accompagnement RH, métiers et compétences

Afin de poursuivre l'accompagnement des établissements dans la gestion des Ressources Humaines, l'ANFH Grand Est met en place un dispositif national pour définir, actualiser et mettre en œuvre opérationnellement leur politique RH.

> **Module 1 : Accompagnement sur mesure de type formation-action dans la définition de sa politique RH**

- Diagnostic RH global ou ciblé sur une ou plusieurs thématique(s) si besoin
- Formalisation d'un plan d'actions sur-mesure
- Formation-action conçue et adaptée en fonction des besoins et priorités

> **Module 2 : Formations à la mise en œuvre opérationnelle des processus RH**, telles que :

- Attractivité – recrutement – intégration – fidélisation
- Gestion des effectifs – absentéisme – turn-over
- Management des compétences individuelles et collectives
- Rémunération
- Gestion des carrières – mobilité – reconversion et reclassement
- Pilotage et tableaux de bord RH
- ...

Dispositif RECOPRO

Ce dispositif vise à accompagner les agents rencontrant des problématiques de santé et/ou une situation de handicap dans la construction d'un projet de reconversion professionnelle. Il s'adresse aux agents qui sont reconnus en

risque d'usure professionnelle, en arrêt maladie, en situation d'inaptitude ou non, ayant une RQTH ou non.

Il se décline en une alternance de temps collectifs (10 jours au total) et de temps individuels accompagnés d'une phase d'immersion professionnelle sur une période totale de 6 à 8 mois.

Zoom sur les projets à venir :

> **Intelligence artificielle en santé**

Ce projet vise à accompagner les établissements quant aux mutations engendrées par la diffusion de l'Intelligence Artificielle dans la fonction publique hospitalière. Il ambitionne d'appuyer les équipes dans leur réflexion et la mise en place de solutions pour une meilleure intégration de l'IA dans les approches médicales, la gestion, les organisations et les process.

> **TOTHEM** (Transformer les Organisations et mobiliser les Talents à l'Hôpital et dans les Établissements Médico-sociaux)

L'Anfh accompagne les établissements dans la définition de leur stratégie « Marque Employeur » et sa mise en œuvre opérationnelle. Ce projet cible les enjeux d'attractivité, de fidélisation et d'engagement des agents au sein de la FPH.

Les objectifs :

- appuyer la structuration et le déploiement de politiques internes et externes innovantes et cohérentes (recrutement, accueil, RSE, QVCT, management...)
- favoriser une meilleure visibilité de l'institution et de ses valeurs, mettre en lumière ses atouts et ainsi renforcer son attractivité.

Pour tous renseignements, veuillez-vous adresser à votre délégation Anfh.

Délégation Alsace

—
Immeuble « le Sébastopol »
5^e étage
3, quai Kléber
67000 Strasbourg

—
03 88 21 47 00
alsace@anhf.fr

Délégation Lorraine

—
Les jardins de Saint Jacques
7, rue Albert Einstein
Maxeville
BP 31118 54523 Laxou Cedex

—
03 83 15 17 34
lorraine@anhf.fr

Délégation Champagne-Ardenne

—
20, rue Simon
51723 Reims Cedex

—
03 26 87 78 20
champagneardenne@anhf.fr

Anfh

Siège

—
265, rue de Charenton
75012 Paris
01 44 75 68 00
www.anfh.fr

—
✉ @ANFH_
in ANFH
@ @anhf_opca
@ @ANFHfilm